

>> L'attestation de compétences

date[s]

2 jours non fractionnables
mercredi 26 et jeudi 27 mai 2010

horaires

de 9h à 17h

lieu[x]

Cité Administrative Jean Montalat
1, Place Martial Brigouleix
19011 Tulle

nombre de personnes

15 personnes maximum

intervenant[s]

Marine PEYRE
ALIZÉ RH

modalités

Coût : 50 euros / personne / formation
Droit d'accès / organisme / an
Inscription obligatoire

contact et inscription[s]

Virginie Chalumeau / Christophe Croze
tél : 05 55 10 00 38
virginie.chalumeau@prisme-limousin.fr

Prisme-Limousin

Le Carré Jourdan

13 cours Jourdan 87000 Limoges

www.prisme-limousin.fr

Objectifs

• Accompagner le bénéficiaire dans sa démarche de formalisation des expériences en utilisant l'attestation de compétences.

Plus spécifiquement :

- Etre capable de mettre en oeuvre une méthodologie d'analyse des activités professionnelles et d'accompagnement des bénéficiaires dans cette démarche.
- Etre capable de mettre en oeuvre une méthodologie d'estimation des compétences, au regard de référentiels choisis conjointement [employeur, accompagnateur, salarié].

Publics

Organismes d'insertion par l'activité économique, organismes de formation, d'information.

Contenu

- Connaissance du support "Attestation de Compétences".
- Méthodologie et mise en oeuvre de l'attestation de compétences.
- Analyse des activités.
- Estimation des compétences, des aptitudes et des qualités personnelles.

Méthode pédagogique

- Formation action : les participants seront mis en situation de produire pendant la formation.
- La formation est construite en plusieurs séquences, elles-mêmes organisées selon un découpage en activités de découverte, de démonstration et d'application.

5